

Restons Mutualistes

L'ASSOCIATION POUR LE CRÉDIT MUTUEL EN BRETAGNE ET DANS LE SUD-OUEST

Marylise Lebranchu
EDITO

PAGE 02

décryptage
**PROJET ARKÉA ET
SES CONSÉQUENCES**

PAGE 10

on vous explique
**LE VOTE DES SOCIÉTAIRES
EST DÉTERMINANT**

PAGE 08

10 questions
QUI DÉRANGENT

PAGE 04



POURQUOI JE M'ENGAGE pour l'unité du Crédit Mutuel



Chers élus, sociétaires et salariés du Crédit Mutuel, vous l'avez sans doute déjà lu dans la presse, j'ai décidé de m'engager pour le mutualisme bancaire et pour la sauvegarde du Crédit Mutuel en Bretagne et dans le Sud-Ouest. Je tiens à vous en informer personnellement et à vous en expliquer les raisons car je crois sincèrement que les circonstances l'exigent.

Je suis une sociétaire engagée, je ne suis pas banquière ; Le Crédit Mutuel n'est pas une banque comme les autres. C'est un groupe de banques coopératives (les caisses locales) réunies en fédérations régionales, elles-mêmes affiliées à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel. L'objet d'une coopérative est de satisfaire les besoins économiques et sociaux de ses membres et non la recherche du profit. La rémunération du capital est plafonnée légalement et le solde des bénéfices est réinvesti afin de concourir au renforcement de la solidité financière et au développement. Il n'y a pas d'actionnaires mais des sociétaires qui sont les usagers des services proposés par la banque. Ils peuvent s'engager dans la vie de celle-ci, débattre et peser sur les orientations de cette dernière.

Ainsi, je soutiens Arkéa en tant que banque coopérative régionale, en tant que Crédit Mutuel de Bretagne et Crédit Mutuel du Sud-Ouest, mais je me bats contre le projet de ses dirigeants de briser l'unité du groupe Crédit Mutuel.

Les combats de personne ne m'ont jamais intéressée ; ce qui m'importe c'est l'intérêt des sociétaires qui repose avant tout **sur la solidarité entre tous et non sur la recherche des intérêts de quelques-uns.**

C'est surtout l'assurance que les résultats du travail de l'ensemble du Crédit Mutuel nourrissent et renforcent la pérennité de la banque, l'emploi de ses salariés et non la rémunération du capital. Non le Crédit Mutuel n'est pas une banque comme les autres. Ses bénéfices sont réinvestis et profitent ainsi aux sociétaires

En régions, que ce soit dans le Sud-Ouest ou en Bretagne, la proximité c'est essentiel. Pour beaucoup de français, le numérique ou le digital sont synonymes de déshumanisation voire d'angoisse.

Devenir « l'AMAZON de la banque » comme le revendique les dirigeants actuels du Crédit Mutuel Arkéa, reviendrait à perdre ce qui fait la force de notre banque, c'est-à-dire la qualité de la relation humaine entre le client et la banque. J'y suis profondément attachée.

Il ne s'agit pas de refuser la modernité, car les nouvelles technologies nous permettent de bénéficier de nouveaux services en simplifiant la réalisation de nombreuses opérations. Mais une relation bancaire, parce qu'elle touche à l'avenir des personnes, à la protection de leurs proches, à la construction de leur patrimoine ne peut s'envisager sans que le sociétaire ne puisse faire part de ses projets, de ses difficultés avec un conseiller qui le connaît. Une application ne remplacera jamais l'échange, le dialogue.

La sécurité de l'épargne, la certitude de la bonne gestion de son portefeuille, être un investisseur avisé, c'est ce que l'on demande aussi à sa banque. **La force du collectif mutualiste c'est ça.**

Le groupe Crédit mutuel est l'une des plus grandes banques françaises et européennes, par sa taille, son bilan financier, ses engagements. Dans un environnement économique, financier et politique instable, le collectif rend plus fort, protège mieux ses sociétaires. C'est aussi cela ce que j'attends de ma banque ! Qu'elle nous protège.

Ce sont ces questions que nous voulons mettre au cœur des débats avec les dirigeants actuels du Crédit Mutuel Arkéa mais surtout avec l'ensemble des sociétaires.

“ **Devenir « l'AMAZON de la banque » comme le revendiquent les dirigeants actuels du Crédit Mutuel Arkéa, reviendrait à perdre ce qui fait la force de notre banque, c'est-à-dire la qualité de la relation humaine entre le client et la banque. J'y suis profondément attachée.** ”

Nous attendons toujours la présentation du projet précis proposé par l'équipe d'Arkéa. Quelle place pour le sociétaire ? Quel futur statut pour cette nouvelle banque ? Quelles conséquences sur le coût de refinancement, la solidité financière ?

Quels sont les objectifs à moyen terme de ce projet et quel est l'intérêt pour les sociétaires bretons et aquitains ?

Je crains que le débat autour de l'avenir

du CMB et du CMSO échappe à ceux qui ont façonné le mutualisme en Bretagne comme en Aquitaine c'est à dire les dizaines de milliers de sociétaires, d'entreprises et d'associations disposant d'un compte au Crédit Mutuel. Aujourd'hui, le taux de participation aux assemblées générales d'Arkéa n'est plus que de 3,1% ce qui revient à donner un blanc sein aux actuels dirigeants.

Il est temps maintenant d'avoir ce débat transparent, ouvert et sans agressivité. Je vous invite à interroger vos présidents et administrateurs de vos caisses. Dans les semaines à venir, nous devons avoir ces discussions dans la sérénité et au plus proche du terrain pour pouvoir choisir en connaissance de cause l'avenir que nous souhaitons pour notre banque régionale et ne pas nous retrouver dans une situation similaire à celle du Brexit !

Nous devons retrouver ce qui fait la force du mutualisme : la discussion éclairée puis la décision collective dans le seul intérêt des sociétaires. C'est cela le sens de notre engagement.

Marylise LEBRANCHU
Présidente Restons Mutualistes



Les 10 questions QUI DÉRANGENT



COMMENT EST ORGANISÉ LE CRÉDIT MUTUEL ET QUEL EST LE RÔLE DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT MUTUEL ?

- Le Crédit Mutuel se construit autour d'un modèle original qui permet de concilier autonomie de décision au niveau local et régional et solidité financière d'un groupe national grâce à la solidarité qui unit tous ses membres. Il appartient à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel d'organiser cette solidarité en veillant au bon fonctionnement du réseau des banques Crédit Mutuel. A ce titre, elle assure une mission de service public dont le périmètre est défini par la loi. Le projet d'Arkéa conduirait à abandonner cette organisation perdant ainsi les bénéfices de la solidarité. De plus, le pouvoir de décision à l'échelon local serait supprimé concentrant tous les pouvoirs sur une unique banque brestoise.

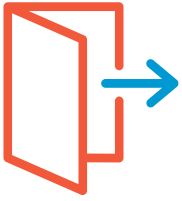
“ Le projet d'Arkéa conduirait à abandonner cette organisation perdant ainsi les bénéfices de la solidarité ”



QUEL RISQUE POUR LA SÉCURITÉ DE NOTRE ÉPARGNE ?

- En cas de crise financière, la solidarité entre caisses du Crédit Mutuel ne pourra s'effectuer. C'est tout de même perdre la protection collective qui permet au Crédit Mutuel d'être la banque française la plus solide financièrement et une des plus solides de la zone euro.
- Stress test 2018 : le Crédit Mutuel n°1 des banques françaises Au terme des résultats du stress test publié le 2 novembre 2018 par l'Autorité bancaire européenne, le groupe Crédit Mutuel s'inscrit au meilleur rang des banques françaises avec un ratio de fonds propres CET1 de 13,2 % en 2020, dans le cas du scénario le plus pénalisant – il était de 17,4% à fin décembre 2017.
- Les capitaux propres de l'ensemble du groupe Crédit Mutuel sont de 54,2 Milliards € alors que ceux d'Arkéa s'élève à 6,7 Milliards €.
- Qui a les reins les plus solides en cas de crise ? Pourquoi se couper d'une telle sécurité ? A quoi cela servira-t-il ?

AVEC QUELQUES RÉPONSES



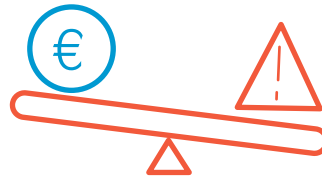
POURQUOI LE CRÉDIT MUTUEL ARKÉA SOUHAITE QUITTER LA CONFÉDÉRATION NATIONALE ?

- Les dirigeants du Crédit Mutuel Arkéa disent : « Pour nous développer, nous devons être indépendants ».
- Depuis plus de 50 ans, les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Sud-Ouest se sont développées fortement au sein du Crédit Mutuel. Elles ont créé des filiales (Suravenir, Leetchi, Fortunéo, Primonial...) qui, avec elles, forment aujourd'hui le Crédit Mutuel Arkéa et qui sont très profitables. Ils ont investi dans des fonds comme TIKEHAU sans avoir eu à en demander l'autorisation à quiconque.
- Les résultats annuels annoncés cette année sont encore bons. Comme ceux des autres entités du groupe Crédit Mutuel.
- Il n'y a personne dans la famille du Crédit Mutuel qui tire les résultats vers le bas. C'est l'appartenance à un collectif qui permet un meilleur développement et une meilleure protection, une meilleure visibilité et une note financière excellente.
- Aujourd'hui encore, Arkéa poursuit son développement à l'intérieur du Crédit Mutuel sans entrave. Qu'est ce qui dans l'appartenance au Crédit Mutuel a empêché cela ?
- Il n'existe pas de raison objective pour qu'Arkéa face sécession du reste du groupe Crédit Mutuel.

“

Stress test 2018 : le Crédit Mutuel n°1 des banques françaises Au terme des résultats du stress test publié le 2 novembre 2018 par l'Autorité bancaire européenne, le groupe Crédit Mutuel s'inscrit au meilleur rang des banques françaises avec un ratio de fonds propres CET1 de 13,2 % en 2020,

”



QUELLES SERAIENT LES CONSÉQUENCES D'UN DÉPART DU CRÉDIT MUTUEL POUR LES SOCIÉTAIRES ?

- Les dirigeants d'Arkéa déclarent «L'indépendance ne changera rien pour les clients » : c'est faux.
- La banque bénéficiera de conditions moins avantageuses sur les marchés financiers car elle perdra le bénéfice de la solidarité qui permet au groupe Crédit Mutuel de bénéficier d'une excellente notation. Arkéa pourrait perdre, deux crans de notation, ce qui représente des dizaines de millions en plus quand il faut lever des fonds sur les marchés financiers pour ensuite les prêter aux particuliers comme aux entreprises.
- Le coût sera donc plus élevé et sera in fine répercuté sur les sociétaires qui paieront leurs crédits plus chers.



ET POUR LES SALARIÉS ?

- De l'argent plus cher, cela aura aussi une autre conséquence immédiate et inéluctable.
- Le produit d'une banque se calcule en prenant en compte ce que l'on appelle les marges d'intermédiation. C'est quoi ? La différence entre les intérêts reçus de la distribution de crédits et les intérêts versés pour acheter de l'argent, la différence entre l'achat et le prêt.
- Quand l'achat est cher, il y a deux solutions : compresser les marges pour la banque ou augmenter les taux aux prêteurs. Vous choisiriez

REMETTONS LES CHOSES EN PERSPECTIVE

quoi ? En tous cas, ce ne sera jamais en faveur des salariés.

Pour rester compétitif Arkéa aura donc l'obligation de compresser les charges d'exploitation (salaires et immobiliers de la banque) pour que le coefficient d'exploitation (charges/ Produit net bancaire) ne se dégrade pas.

Ce ratio permet de mesurer la part des gains réalisés par une banque au regard de ses charges d'exploitation. Plus ce coefficient est faible et plus la rentabilité d'une banque est élevée.

Arkéa sera donc dans l'obligation de demander des efforts difficiles à ses salariés pour conserver un ratio dans la moyenne et devra donc fermer de nombreux points de vente dans les années à venir. **Tous les dirigeants le savent, les syndicats le disent déjà.** Et la digitalisation d'Arkéa en servira de prétexte.



COMBIEN COÛTERAIT CE PROJET S'IL ABOUTISSAIT ?

Si un tel projet d'indépendance devait aboutir, la Confédération Nationale du Crédit Mutuel aurait une obligation légale d'organiser le redéploiement d'un réseau en Bretagne et dans le Sud-Ouest du fait de sa mission de service public (plus de 100 agences). Cela conduirait à une destruction de valeurs sans précédent (de l'ordre de 500 millions d'euros). Cette charge serait à acquitter par Arkéa sous la forme d'une indemnité.

Ensuite, pour faire fonctionner ce nouveau réseau en Bretagne et dans le Sud-Ouest, il faudrait du capital, celui-ci devant également être prélevé sur les réserves d'Arkéa sous la forme d'une indemnisation à verser à la Confédération.



UNE FUTURE CONCURRENCE ENTRE ARKEA ET LE CRÉDIT MUTUEL ?

Le nouveau réseau Crédit Mutuel concurrencera directement le réseau d'Arkéa sur un marché bancaire qui se révèle déjà extrêmement concurrentiel. Arkéa, avec un réseau purement régional devra donc faire face à des réseaux nationaux (Crédit Mutuel, Crédit Agricole, BNP, SG, BPCE...). Cette bataille pèsera fortement sur sa rentabilité.

De plus Arkéa devra investir sans compter pour imposer sa marque et essayer d'effacer celle du Crédit Mutuel.

Est-ce normal de dépenser des millions d'euros pour sponsoriser le maillot de l'équipe de rugby de Bordeaux ? Ou d'une équipe de vélo professionnelle ? Est-ce normal de dépenser des millions sur 10 ans pour baptiser l'ARENA de Bordeaux Arkéa Arena ?

Et tout cela avec les résultats du travail des salariés et l'épargne des Bretons et des Aquitains ! Est-ce normal ? Les dirigeants d'ARKEA se font tout simplement plaisir au mépris de l'intérêt général des sociétaires.

“

Arkéa sera donc dans l'obligation de demander des efforts difficiles à ses salariés pour conserver un ratio dans la moyenne et devra donc fermer de nombreux points de vente dans les années à venir. Tous les dirigeants le savent, les syndicats le disent déjà. Et la digitalisation d'Arkéa en servira de prétexte.

”

AVEC QUELQUES RÉPONSES



QUE VONT DEVENIR NOS PARTS SOCIALES ?

- Le devenir des parts sociales est totalement incertain. Le caractère inédit de cette « **aventure financière** » que défend ARKEA pose beaucoup d'interrogations juridiques, financières, prudentielles et comptables non résolues à date. Que deviendront les parts détenues par les sociétaires dans les caisses locales ? Ils ont investi dans des structures du Crédit Mutuel et pas dans une banque au statut indéfini et n'appartenant plus au Crédit Mutuel !
- Quel sera l'impact sur les fonds propres de la nouvelle entité ? De la même manière, quel devenir pour les parts détenues par les caisses locales dans la caisse interfédérale ? Notamment pour les caisses désirant rester au Crédit Mutuel ? Bien plus de questions que de réponses...



DEVENIR L'AMAZON DE LA BANQUE :

- En décembre 2018, Un dirigeant d'Arkéa répondait par l'affirmative à la question suivante « **Cela veut-il dire que vous voulez devenir les AMAZON de la banque ?** ». Mais Amazon c'est quoi ? Un géant de la vente en ligne qui bafoue les droits sociaux de

- ses salariés, un champion de l'optimisation fiscale dans les paradis fiscaux, un fondateur riche, une plateforme et d'énormes dépôts dans 15 pays sans proximité avec le client.
- Si c'est cela le modèle, c'est effectivement l'exact opposé du Crédit Mutuel.



A QUI PROFITE CETTE SÉPARATION ?

- C'est toute la question depuis le début. Aujourd'hui, les dirigeants d'Arkéa se sont organisés pour profiter des avantages que confèrent le modèle coopératif (pas de rémunération des capitaux propres et donc un capital qui ne coûte rien) mais se sont octroyés des avantages dignes de ceux des dirigeants de sociétés capitalistes.
- La sécession permettra aux dirigeants d'Arkéa d'accentuer la dérive du modèle coopératif afin qu'Arkéa devienne une banque privée comme les autres. En cas de coup dur, elle ne pourra compter sur personne, les parts sociales des sociétaires devant alors absorber les pertes. Elle deviendra une « **proie facile** » pour des banques qui veulent pénétrer le marché français. Ce sera alors, à coup sûr, la disparition du Crédit Mutuel Arkéa de Bretagne et du Sud-Ouest et une destruction d'emplois assurée ! Personne ne veut cela !

“

Le coût sera donc plus élevé et sera in fine répercuté sur les sociétaires qui paieront leurs crédits plus chers.

”

pas d'indépendance sans vote, PAS DE VOTE SANS DÉBAT

Dans l'hypothèse où les superviseurs bancaires donneraient un « avis circonstancié » sur le projet d'indépendance d'Arkéa, la consultation des Caisses locales pourrait être organisée par Arkéa, selon les modalités de la Décision à Caractère Général (DCG) « Désaffiliation » prise par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel le 18 février 2019.

Toute demande de désaffiliation de caisses locales doit au préalable « être notifiée » par sa fédération d'attache au conseil d'administration de la confédération, dont le rôle est d'assurer la cohésion et la solidarité entre les différentes fédérations régionales. Chaque dossier de désaffiliation devra expliquer notamment comment seront préservés « le fonctionnement normal du groupe Crédit Mutuel », « la protection des droits des sociétaires et des clients », le « respect de la marque Crédit Mutuel » ou encore aborder l'« indemnisation du groupe Crédit Mutuel ».

Après étude de ce dossier, dans les deux mois suivant sa réception, le conseil d'administration de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel pourrait donner son feu vert à un vote des sociétaires, réunis en assemblée générale extraordinaire, pour se prononcer sur le projet de désaffiliation proposé par les dites caisses. En cas d'approbation **à la majorité des deux tiers** des sociétaires présents, la CNCM statue alors sur cette demande de séparation en arrêtant ses « conditions définitives » telles que « la date effective de la désaffiliation » ou « le montant de l'indemnité » devant être versée à sa Caisse centrale.

DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION DES CAISSES LOCALES DANS LE RESPECT DE LA DÉCISION À CARACTÈRE GÉNÉRAL « DÉSAFFILIATION »

[adoptée le 18 février 2019 par la CNCM]

1. UN PROJET DE DÉSAFFILIATION ÉMANANT D'UNE CAISSE DOIT ÊTRE NOTIFIÉ AU CONSEIL DE LA CONFÉDÉRATION



2. LE CA DE LA CONFÉDÉRATION AUTORISE LA CAISSE À CONSULTER SES SOCIÉTAIRES



3. LE VOTE SE DÉROULE SELON LES RÈGLES PRÉVUES À L'ANNEXE 2 DE LA DCG



4. SI APPROBATION À LA MAJORITÉ DES DEUX TIERS, LE CA DE LA CONFÉDÉRATION STATUE SUR LA DEMANDE DE DÉSAFFILIATION

..... Selon cette DCG, les Conseils d'Administration des Caisses seront consultés en premier : s'ils ne souhaitent pas présenter un projet de désaffiliation à la CNCM, les sociétaires de leurs Caisses ne seront pas consultés. Dans le cas contraire, c'est le vote des sociétaires qui sera déterminant. Toutes les précautions seront prises par la CNCM pour que ces consultations se déroulent dans les meilleures conditions, et que les intérêts des clients et salariés soient respectés.

EN RÉSUMÉ

- ▶ **QUITTER LE CRÉDIT MUTUEL
DEMAIN, C'EST RENONCER AU
MODÈLE MUTUALISTE NATIONAL**
.....
- ▶ **QUITTER LE CRÉDIT MUTUEL
DEMAIN, C'EST LA FIN DES
SOCIÉTAIRES PROPRIÉTAIRES
DE LEUR BANQUE LOCALE**
.....
- ▶ **QUITTER LE CRÉDIT MUTUEL
DEMAIN, C'EST PRENDRE LE
RISQUE D'ÊTRE MOINS PROTÉGÉ
DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE
MONDIAL INCERTAIN**
.....
- ▶ **QUITTER LE CRÉDIT MUTUEL
DEMAIN, C'EST RENONCER
À LA SOLIDARITÉ QUI PROTÈGE
EN CAS DE CRISE NOTAMMENT**
.....
- ▶ **QUITTER LE CRÉDIT MUTUEL
DEMAIN, C'EST LA PERTE DU
FONCTIONNEMENT PAR CAISSE
LOCALE ET L'ABANDON D'UN
SYSTÈME OÙ 95% DES DÉCISIONS
ÉTAIENT PRISES AU NIVEAU LOCAL**
- ▶ **QUITTER LE CRÉDIT MUTUEL
DEMAIN, C'EST RENONCER À LA
PRIORITÉ DONNÉE AU RÉSEAU
DE CAISSES LOCALES, AU PROFIT
D'UNE STRATÉGIE AVENTUREUSE
DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL,
AXÉE SUR LES FINTECHS ET SUR
LA CONSTRUCTION D'UN AMAZON
DE LA BANQUE**
.....
- ▶ **QUITTER LE CRÉDIT MUTUEL
DEMAIN, C'EST ACCEPTER
QUE LES DÉCISIONS SOIENT
CENTRALISÉES À BREST (OU À
PARIS)**
.....
- ▶ **QUITTER LE CRÉDIT MUTUEL
DEMAIN, C'EST S'ENGAGER DANS
UNE « AVENTURE FINANCIÈRE »
DONT PERSONNE NE CONNAIT NI
NE MAITRISE LES CONSÉQUENCES
SUR LA BRETAGNE, SUR LES
SOCIÉTAIRES ET SUR LES
SALARIÉS**

décryptage

LA RÉALITÉ DES CONSÉQUENCES DE L'AVENTURE ARKÉA

Le 29 juin 2018, les dirigeants du Crédit Mutuel Arkéa dévoilaient l'axe principal sur lequel reposerait leur future banque : ce ne sera plus une banque mutualiste, avec toutes les conséquences induites pour les élus, les salariés et les clients. Au cœur du projet, se trouvent la disparition pure et simple de la caisse locale et le basculement vers un modèle centralisé avec inversion de l'origine du pouvoir. La pyramide est "retournée" et le modèle "Crédit Mutuel", qui est à la fois un Mouvement et une Banque, est désormais scindé en deux dans ce projet : d'un côté la banque, centralisée à Brest, de l'autre le Mouvement, avec un rôle limité à l'animation en local. Ce que nous avons anticipé s'est révélé exact. **Avec pour conséquences :**

1/

LA CAISSE LOCALE
DISPARAÎT



4/

LA FIN DE LA
SOLIDARITÉ MUTUALISTE



7/

LA NOTATION DE LA FUTURE
BANQUE SERAIT DEGRADÉE



2/

LE POUVOIR DE DÉCISION
EST CENTRALISÉ



5/

L'ABANDON DE LA
MARQUE CRÉDIT MUTUEL



8/

LE COÛT DU DEPART



3/

LA PROXIMITÉ
DEVIENT ARTIFICIELLE



6/

L'INCERTITUDE PLANE
SUR LES EMPLOIS



9/

LE DEVENIR DES PARTS
SOCIALES EST INCERTAIN



10/

LE FLOU AUTOUR DU PROJET
ET DE SA MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE



Retrouvez les dernières informations sur le site du mouvement associatif Restons Mutualistes : WWW.RESTONSMUTUALISTES.FR

En application du Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 dit Règlement général sur la protection des données et de la loi n°78-17 informatique et libertés modifiée, l'association Restons Mutualistes (l'Association), vous informe que vos données à caractère personnel (coordonnées postales, nom, prénom, date et lieu de naissance, fonction) font l'objet d'un traitement par ses soins. Ce traitement est nécessaire à la poursuite de l'intérêt légitime de l'Association, conforme à son objet social, consistant notamment à contribuer au maintien et au développement du groupe Crédit Mutuel, de son organisation et de ses valeurs. Vous disposez, selon les conditions de la réglementation applicable, de droits d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles, de limitation du traitement ainsi que d'opposition pour motif légitime ; ces droits peuvent être exercés auprès de l'Association par courrier à l'adresse « Restons Mutualistes - 88-90, rue Cardinet, 75017 Paris » ou par e-mail à l'adresse contact@restonsmutualistes.fr. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Pour plus d'informations sur le traitement de vos données par l'Association et les droits dont vous disposez, vous pouvez vous référer à la Notice d'information Informatique et Libertés précédemment communiquée ou nous contacter aux coordonnées ci-dessus.

